HAUTE-GARONNE

Sud éducation Midi-Pyrénées

Dispensé de timbrage
TOULOUSE NORD PDC

TLS NORD PDC
PRESSE DISTRIBUÉE PAR LA POSTE

Membre de l'Union Solidaires

Solidaire **U**nitaire **D**émocratique - **CPPAP : 0621S07934**

0,76 euros- **n°128 - 4ème trimestre 2018**

Trimestriel *Directeur de publication: Guillaume Ceugniez*
déposé le 30/12/2018

SUD Éducation 31
52 rue Jacques Babinet,
31100 Toulouse
tel: 05 62 14 66 74
mél: sudeduc31@sudeducation.org
site: http://sudeduc31.org/

EDITO….

Camarades, c'est la lutte !!!

En septembre, l'édito de notre journal titrait : *« Une rentrée désastreuse…. Et des colères qui grondent »*. Nous y voici donc ! Depuis plusieurs semaines la rue s'exprime, la rue gronde, la rue s'enflamme et le gouvernement a peur, terré dans sa tour d'ivoire.

Le climat social est actuellement explosif, et le monde éducatif y a toute sa part. Les lycéen-ne-s l'ont vite compris qui n'ont pas attendu leurs profs pour prendre place dans ce mouvement social. Les voilà qui emboîtent le pas aux gilets jaunes dont la mobilisation prend une ampleur inédite en portant des revendications de justice sociale et de partage des richesses.

Les réformes Blanquer sont marquées du sceau de la sélection et du tri social. Evaluation permanente dès la maternelle et à tous les étages pour mieux exclure les enfants des classes populaires, fermetures de classes et de collèges en zone rurale et dans les quartiers comme celui du Mirail à Toulouse, 2900 suppressions de postes annoncées, réformes du lycée, du bac, de la voie professionnelle, Parcoursup, augmentation des frais d'inscription en fac pour les étudiant-e-s étrangers hors UE (pour commencer…)…. N'en jetez plus la coupe est pleine et elle déborde ! « Qui sème la misère récolte la colère !».

Les annonces d'Emmanuel Macron n'ont pas convaincu. Rien sur l'ISF et les plus riches continuent de profiter d'exonérations sans précédents. En 2019, 40 milliards seront versés aux entreprises au titre du « crédit d'impôt compétitivité emploi » et en allègement de cotisations. Ce sont l'ensemble des protections sociales et des services publics qui risquent de s'effondrer, faute de financements.C'est une nouvelle fois sur le budget des plus pauvres que Macron va financer ses pseudo mesures sociales : fausse augmentation du SMIC (augmentation de 100 euros brut par mois, non pas du SMIC mais de la prime d'activité, qui intègre la hausse légale et déjà annoncée de 1,8 % prévue en janvier et qui sera

Sommaire

p. 2 : violences policières
p. 3 : « Prime de fin d'année
p. 4 : Badiou / Bellefontaine
p. 6 : lettre à Monory
p. 8 : « irresponsables ! »
p. 9 : « accusé levez-vous ! »
p. 11 : Solidarité Migrant-e-s

financée par l'État, pas par les patrons!), retour du « travailler plus pour gagner plus » par l'exonération des heures sup, pas d'augmentation des salaires, des pensions ou des minimas sociaux, pas un mot sur les revendications lycéennes, silence sur la transition écologique, les services de proximité ou les transports en commun, aucune mention de la fonction publique sacrifiée… Un silence assourdissant auquel répond celui de la colère qui monte, malgré la repression féroce, les grenades et les flash ball, les gardes à vue et les comparutions immédiates… La peur semble avoir changé de camp.

Le rôle des syndicats dans cette période n'est pas d'appeler à l'ordre et au « dialogue social » mais bien de maintenir la pression sur un gouvernement aux abois pour obtenir plus du justice sociale. Il faut en finir avec les reculs sociaux de ces 30 dernières années au nom de cette stratégie du « dialogue social ». **C'est pourquoi SUD éducation 31 :**

- appelle les personnels à rejoindre les lycéen-ne-s dans la rue !

- dénonce sans réserve les pressions de la hiérarchie sur les élèves et leurs parents, la violence policière qui met en danger la vie et l'intégrité physique des lycéen-ne-s, les arrestations et comparutions immédiates qui n'ont d'autre but que d'intimider la jeunesse .

- s'oppose à toutes les réformes Blanquer, à la hausse des frais d'inscription à l'université, à toutes formes d'intimidation et de répression policière et à la précarisation croissante des personnels.

- condamne la mise en place de Service National Universel qui coûtera des millliards alors que le service public d'éducation ne cesse de subir les assauts de Blanquer et de ses réformes délétères.

- revendique une réelle justice sociale, une école ouverte à toutes et tous, gratuite, démocratique et émancipatrice !

Dans l'urgence de ce mouvement social, nous avons besoin de temps pour nous retrouver, discuter, décider, construire, agir collectivement ! Seule la grève nous permet d'avoir ce temps ! Alors qu'attendons-nous ???

Communiqué de sud éducation 31-65 : Soutien au mouvement lycéen
Non aux violences policières et à la répression administrative !

Toulouse, le 06 décembre 2018,

Depuis le vendredi 30 novembre, des lycéen-ne-s entrent en lutte et se mobilisent, avec des revendications précises concernant la fin de Parcoursup et le retrait des réformes Blanquer. Les lycéennes et lycéens usent ainsi de leur plus légitime liberté d'expression.

Depuis le début, **une politique répressive s'est abattue sur les élèves mobilisé-e-s à l'intérieur des établissements scolaires**. Fouille des sacs, interdictions diverses (internat, self) pour les lycéen-nes mobilisé-e-s. Ceci s'accompagne d'une réquisition des AED et personnels pour des tâches de sécurité.

Nous dénonçons avec force ces pratiques illégales et répréhensibles et demandons instamment de les faire cesser au plus vite.

Nous dénonçons **la gestion policière violente** sans cesse accrue de la mobilisation : usages immodérés des gazs lacrymogènes, interventions violentes de la Brigade anti criminalité, insultes… Sans oublier **la paralysie des transports organisée par le préfet**, sous couvert de sécurité.

Les lycéen-ne-s doivent pouvoir jouir, comme tout un chacun·e, de leur droit constitutionnel à la liberté d'expression et de manifestation, ils et elles doivent également avoir le droit de s'organiser.

Le droit de manifester et de se mobiliser est clairement empêché, cet état d'urgence dans les établissements et dans la rue doit cesser. Nous condamnons ces pratiques et apporterons tout notre soutien aux lycén-nes mobilisé-es notamment par la grève et notre présence aux manifestations à leurs côtés.

La mobilisation prend de l'ampleur, et SUD éducation appelle les personnels à rejoindre les lycéen-ne-s dans les mobilisations. SUD éducation dénonce sans réserve la violence policière qui met en danger la vie et l'intégrité physique des lycéen-ne-s.

Leurs revendications sont aussi les nôtres !

Les Assistants d'education du Lycée Hector Guimard (Paris) réclament leur prime de fin d'année !

Objet : ***Demande de prime de fin d'année pour les AED, les AP et les AESH***

Cher·e·s collègues,

Pour répondre au mouvement social général qui touche toute la France, le Président de la République a demandé aux patrons de verser une prime de fin d'année à leurs employés. ***C'est dans ce cadre, puisque le personnel de vie scolaire, les assistants d'éducation (AED) et les assistants pédagogiques (AP) et le personnel d'accompagnement des élèves en situation de handicap (AESH), sommes parmi les plus petits salaires de l'éducation nationale, que nous demandons au rectorat de Paris le versement d'une prime de fin d'année pour tous les AED, les AP et les AESH (en CDD, en CDI et en CUI) de l'académie.*** *Pour appuyer cette demande et lui donner une chance d'aboutir, nous joignons une pétition pour que tous les personnels de vie scolaire et les AESH des écoles, collèges et lycée de l'académie de Paris appuient cette demande.*
Vous trouverez cette pétition en pièce jointe. Nous avons contacté le syndicat Sud éducation Paris pour nous aider dans cette démarche. Vous pouvez imprimer cette lettre-pétition, la faire signer à vos collègues et la retourner scannée par mail ou bien par courrier à Sud éducation Paris :

Soyons uni·e·s et motivé·e·s pour obtenir ce que nous méritons.
Vie Scolaire du Lycée Hector Guimard et le syndicat Sud éducation Paris.

Mirail : Non à la fermeture des collèges Badiou et Bellefontaine
La lutte continue !

Communiqué de presse de l'Assemblée Parents – Enseignants – Habitants de la Reynerie

Lundi 10 décembre, le Conseil Départemental est venu présenter à Reynerie le projet d'un nouveau collège à Saint-Simon. Aucune publicité n'avait été faite sur le quartier, peu de gens se sont déplacés. Le CD a voulu nous parler de l'architecture du futur collège alors que ce qui intéressait les parents, les habitants et ceux qui travaillent sur le quartier qui étaient présents est principalement : combien d'enfants de Reynerie seront scolarisés dans ce futur collège ? quel bilan (sérieux et chiffré) est fait du déplacement des enfants ? et question subsidiaire : le CD est-il enfin propriétaire du terrain ?

A cela, les représentants du CD ne veulent donner aucune réponse précise, tout est évasif du type *« il semble que l'absentéisme soit moins important»*, *« il apparaît que l'accueil scolaire est meilleur »* etc... En bref, que du mépris envers les parents et envers le travail des équipes éducatives sur le terrain ! Le CD reste droit dans ses bottes alors que son plan « mixité » prend l'eau : beaucoup de bruits et surtout beaucoup de problèmes quotidiens créés aux enfants et à leur famille : transport supplémentaire (ce qui dans la période n'est pas une bonne chose : frais, pollution...), fatigue supplémentaire (journée rallongée de 2 heures pour les collégiens), abandon des pratiques sociales sur le quartier : sport, activités divers... tout cela pour des résultats indéchiffrables, et non discutables ! Les résultats scolaires ne sont pas meilleurs, les enfants en difficulté à la sortie du CM2 restent en difficulté et ne bénéficient plus des moyens REP+.

De plus, le CD nous annonce tranquillement 1000 collègiens en plus prévus dans le secteur sud-ouest, et il supprime les 2 plus gros collèges REP+ (900 élèves) ! Le quartier de St Simon, plus petit que Reynerie, bénéficiera de 2 nouveaux collèges, ce qui est normal, mais Reynerie et Bellefontaine n'en auront plus un seul. Où est le principe d'égalité ? Le Mirail, de la taille d'une petite ville, sera le seul quartier de Toulouse sans collège.

Devant ce mur de mépris, et ce refus de tout dialogue de la part du CD avec les parents, habitants, travailleurs sur le quartier présents, le CD pour s'en sortir a arrêté sa propre réunion !

Quand le CD se comporte comme Macron : *« j'ai raison et je ne changerai rien ; je piétine vos vies, vous devez m'en remercier »*, il est temps que des gens raisonnables prennent les choses en main, en dehors des délires idéologiques de M. Meric, de son équipe et de ses associations appointées, afin que toutes les paroles des habitants et travailleurs du quartier soient entendues, prises en compte et discutées véritablement. C'est le bien des enfants qui doit guider les décisions, et non des intérêts politiciens ! Le Rectorat doit se prononcer clairement, donner les résultats qui sont entre ses mains, dire tous les problèmes que ce plan « mixité » entrainent pour la scolarisation des enfants de la région toulousaine. La Mairie a son mot à dire sur la désertion des services publics de proximité. Le Préfet se doit d'assurer une continuité du service public, dans de bonnes conditions pour tous les administrés.

Encore une fois, nous disons seulement 2 choses : **il faut laisser le choix aux familles, c'est à elles de décider où et comment doit se faire la scolarité de leurs enfants ! Il ne doit pas y avoir de suppression de services publics de proximité dans les quartiers de Reynerie et de Bellefontaine !**

PS : nous avons appris, par une association de St Simon, que seules 20 % des places dans le collège de Saint-Simon sont prévues pour les collégiens de Reynerie (soit 120 élèves pour les 4 niveaux de la 6° à la 3°!) Où iront les autres ? Avec quelles contraintes supplémentaires ? Est-ce que ce sera la même chose pour ceux de Bellefontaine ? Est-ce la raison pour la quelle le CD préfère parler de la couleur des murs plutôt que de la carte scolaire qu'il impose, et écourter ses réunions « d'information » dés qu'il trouve une contradiction ?

Le lundi 1er octobre 2018, le Conseil Départemental de Haute-Garonne, ainsi que le Rectorat de l'Académie de Toulouse, ont réaffirmé auprès des personnels du collège Bellefontaine leur volonté de maintenir la fermeture de notre établissement, dans le cadre du projet de mixité sociale entériné en janvier 2017 et déjà mis en application au collège Raymond Badiou.

Sans aucun bilan reposant sur des données quantifiables (résultats scolaires, présence, progrès et orientation des élèves…) c'est maintenant au tour du collège de Bellefontaine d'entrer dans la tourmente ! A partir de la rentrée 2019, les élèves du secteur seront ainsi à leur tour envoyés dans 6 différents établissements « favorisés » de l'agglomération toulousaine : les collèges Jean-Pierre Vernant, Michelet, Émile Zola à Toulouse, le collège Jules Verne à Plaisance du Touch, le collège Montesquieu à Cugnaux et le collège Labitrie à Tournefeuille.

Si l'on ne s'oppose pas au principe de mixité sociale, nous sommes avant tout guidés par la réussite et le bien être de nos élèves. Or, loin de les favoriser, ce projet ne fait selon nous que renforcer leur stigmatisation, augmenter les obstacles à leur réussite, et ne fera qu'accentuer les difficultés de celles et ceux qui en ont le plus. Les déclarations incantatoires des autorités départementales sur les bienfaits de la mixité se heurtent à une réalité bien moins reluisante, tant les moyens font défaut, alors que les présupposés sous-jacents à cette mesure posent de sérieux problèmes.

Le collectif Bellefontaine pour le maintien des collèges du Mirail dénonce :

- un projet imposé sans concertation réelle des usagers des quartiers
- des élèves de quartiers populaires une fois de plus pris pour des cobayes dans ce que le conseil départemental affiche comme un projet révolutionnaire
- aucune certitude concernant les nouveaux collèges à construire : où, quand, quelle carte scolaire ? Collèges qui ne seront dans tous les cas pas certifiés REP+ donc sans moyens supplémentaires
- ce projet mixité va provoquer la disparition des SEGPA de Reynerie et Bellefontaine! Une catastrophe pour l'accompagnement des élèves en difficulté !
- des collèges d'accueil saturés et des classes surchargées de 30 voire 35 élèves.
- l'éloignement des collèges d'accueil : augmentation du temps de transport, plus de fatigue, perte du lien avec les familles, diminution du temps libre pour les activités cuturelles, sportives...
- la perte d'un accompagnement individualisé pour des élèves en grande difficulté qui trouvent en REP+ un soutien permanent des adultes, des effectifs en classe allégés, des personnels formés, de nombreux projets, des classes SEGPA...
- des écoles qui perdent leur collège de réseau (REP+) : est-ce la fin des moyens supplémentaires accordés dans ces écoles ?
- une mixité temporaire : au bout de 4 ans dans un collège dit « favorisé », les élèves retournent dans leur lycée de quartier
- la perte des liens avec le tissu associatif du quartier.

Le collectif Bellefontaine demande l'abandon du projet de prétendue mixité sociale imposé par le Conseil Départemental. Enlever un collège de son quartier, c'est entériner l'idée que partout ailleurs la présence d'un service public de proximité va de soi, mais qu'à l'inverse, dans les quartiers populaires, désertés de plus en plus par les services publics, on accepte l'accentuation de la paupérisation et de la stigmatisation en enlevant les derniers bastions de socialisation, de solidarité, d'entraide et de lien social.

Pour le maintien d'un service public de proximité !

Pour le maintien de l'éducation prioritaire !

Non à la fermeture des collèges Bellefontaine et Badiou !

NON AU STATUT DE MAITRE-SSE DIRECTRICE-EUR !
OUI AU CONSEIL DES MAITRE-SSES
ET A LA LIBERTE DANS LES ECOLES !

L'école est attaquée de toute part : précarité toujours grandissante, réforme du lycée, réforme du bac, parcours-sup, loi ORE à l'université, manque de personnels, absence de revalorisation de salaire toutes catégories confondues… Le premier degré ne fait pas exception, loin de là.

Taisez-vous !

Blanquer tente de museler le corps enseignant avec l' « école de la confiance » en voulant modifier le code de l'éducation. L'article 1 du projet de loi demande d'insérer un article L. 111-3-1 dans le Code de l'éducation ainsi rédigé : *"Art. L. 111-3-1 - Par leur engagement et leur exemplarité, les personnels de la communauté éducative contribuent à l'établissement du lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation. Ce lien implique également le respect des élèves et de leur famille à l'égard de l'institution scolaire et de l'ensemble de ses personnels."* Pour Blanquer, l'engagement et l'exemplarité, c'est être soumis-e à l'institution et ne pas la critiquer. Caporaliser le corps enseignant est un rêve de longue date. Ne laissons pas Blanquer le réaliser !

A vos ordres chef-fe !

Autre projet inquiétant : le statut de maître-sses directrice-teurs. Dans le premier degré, le conseil des maître-sses est souverain, il se réunit et décide. Avec le projet du ministère présenté le 12 novembre dernier (entre autres lire le rapport Laborde – députée à Blagnac soit dit en passant !!!) finies les concertations pour l'attribution des classes, les locaux, l'organisation de l'école... Le ministère entend diminuer le nombre d'écoles et transformer les écoles en établissements du type de ceux du second degré. Les petit-es chef-fes sont de retour !

Déjà en 1987, Monory, ministre de l'Education nationale d'alors, avait créé un nouveau statut, sorti le décret mais devant la révolte des institutrices et des instituteurs, il avait du y renoncer et le retirer. Serons-nous en force de construire une opposition ? Le parallèle que nous vivons aujourd'hui avec l'année 86-87 est troublant : lycéen-nes dans la rue, contestation sociale, refus des politiques... Depuis 1987, les propos et les questions politiques et sociales restent les mêmes et font écho avec la situation dans laquelle est l'école aujourd'hui, il suffit de lire **la lettre adressée à M. Monory par la coordination parisienne des instituteurs,** même si elle est datée sur certains points de contexte, normal.

«Lettre ouverte à Mr Monory :

Délibérément opposés à la mise en place des maîtres-directeurs, « remède miracle » au malaise de l'école, nous avons à cœur de répondre à la lettre adressée à chaque instituteur pour dénoncer la démagogie qu'elle reflète, la division qu'elle suscite ainsi que l'absence de la question de fond : ***quel instituteur, pour quelle école, pour quelle société ?***

Nous n'avons pas attendu votre lettre pour nous informer et mesurer objectivement les dangers engendrés par un tel décret.

Peut-on définir comme large une concertation qui a fait naître une si large contestation ? Les derniers sondages sont massivement contre ce statut, la coordination recueille un pourcentage important d'opinions favorables et les parents honnêtement renseignés ne confirment pas l'avis selon lequel ils désireraient ce statut . S'il subsiste une réelle contradiction entre les concertations et ce qu'il en résulte pour les usagers, c'est que le dit statut n'apporte aucune amélioration dans la pratique de notre métier, bien au contraire.

L'illusoire considération que vous accordez aux directeurs par la reconnaissance de leur

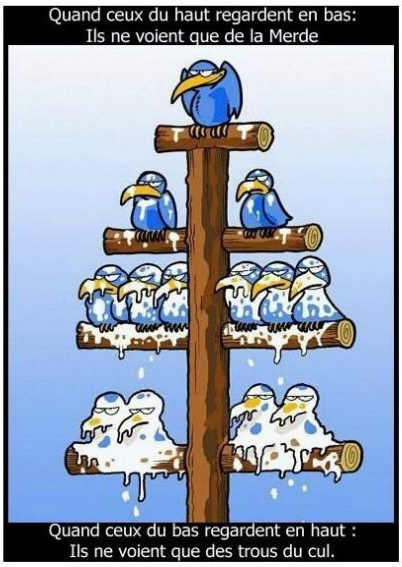

responsabilité transformera l'instituteur en une véritable marionnette. Or, c'est la dignité, et non la notation qui est le fondement même de notre activité professionnelle. Affirmer qu'elle ne sera pas modifiée, c'est ne pas comprendre la part des rapports humains dans l'acte d'enseigner. Si l'enfant n'a comme modèle immédiat qu'un adulte servile, quel adulte sera-t-il ? Car c'est bien de servilité dont il s'agira ! Sans statut, les abus de pouvoir étaient déjà connus, vous avez signé un chèque en blanc à la perversion du pouvoir.

Notre autonomie pédagogique et nos capacités d'initiative dépendront des moyens que le maître-directeur voudra bien mettre à notre disposition ou nous obligera à adopter (répartition des enfants, du budget, coopérative, classes de nature, locaux, ...). Lors d'un éventuel désaccord, il ne nous restera que deux attitudes possibles selon notre personnalité : agir sous contrainte ou réagir, dans les deux cas les enfants ressentiront l'atmosphère divisée et incoordonnée. La seule équipe pédagogique possible dans ces conditions sera une fusion unificatrice par la soumission et non une cohésion par le respect de la diversité, source de richesse pour l'individu. En résumé, vous nous proposez donc de travailler dans la défiance et l'indignité.

La revalorisation matérielle, d'ailleurs très insuffisante, que vous annoncez n'est pas une initiative de ce gouvernement mais la continuité du plan de revalorisation prévu de 1982 à 1988.
Quant à la revalorisation morale, quelle méprisante façon de l'envisager que de provoquer une rupture de contrat : la reconnaissance d'une responsabilité individuelle qui préservait l'attrait pour ce métier est annihilée par un regain de hiérarchisation.

A Paris, il y avait depuis bien longtemps plus de candidats directeurs que de postes déchargés à pourvoir. Un poste si demandé était-il à revaloriser alors que malgré un chômage important dans la jeunesse, les candidats manquent pour les postes d'instituteurs.

Si les « meilleurs » des instituteurs doivent devenir maîtres-directeurs pour être revalorisés, qui restera au contact direct des élèves : les moins expérimentés parce qu'en début de carrière ou ceux qui n'auront pas été jugés dignes d'être maître-directeur ? Êtes vous sûr que l'augmentation de salaire subordonné à la requête d'une position hiérarchique soit la seule promotion envisageable par un instituteur dès son entrée dans la carrière ?

Nous affirmons qu'une réelle considération financière et morale est attachée à sa fonction propre et qu'un légitime mieux être face aux élèves dans les classes sont davantage souhaités et souhaitables qu'un plus être derrière un bureau directorial. Élargir nos perspectives de carrière c'est nous permettre d'exercer notre métier dans de bonnes conditions : moyens financiers, confiance, possibilité de gestion du poste administratif par roulement ou élection, formation possible pour tous...afin de ne pas contraindre l'instituteur à se détacher de son travail. Même dans les entreprises que vous prenez en exemple, les lignes hiérarchiques se réduisent. En accordant une plus grande responsabilité à chacun, on renforce la motivation individuelle pour le but commun.

Sous-payés, sous-considérés, les instituteurs seront-ils réduits à produire des sous-citoyens ? La civilisation du 21ème siècle dans laquelle vous entendez faire entrer l'école sera solidaire ou ne sera plus.

Le problème qui se pose n'est pas de nous déplaire ou de provoquer nos organisations professionnelles (comme le nôtre n'est pas de nous déconsidérer face à l'opinion) mais d'agir en toute lucidité pour éviter tout système limitatif voire destructeur de l'individu et construire une école dont le but sera le développement d'êtres autonomes, responsables et surtout, encore humain.
Coordination parisienne des instituteurs. »

(extrait de « Instituteurs-1987 LA REVOLTE » - Bernard Brillant - Frederic Chemery)

Mobilisons-nous ! A bas les chef-fes !

Témoignage… Témoignage… Témoignage…

« L'irresponsabilité au travail... »

Hier encore, ma collègue qui lave la salle après mon passage à moi et celui des élèves me disait « je n'en peux plus, je le fais pour les élèves. Pour qu'ils mangent, et dans un endroit propre, pour que les salles soient vivables. »

Arrêts maladie...

Pourtant discrètement, depuis quelques semaines, les arrêts maladies des agents sont nombreux. Ce personnel est non remplacé et cela engendre l'inévitable problème de la surcharge de travail des agents restants et de la propreté du collège qui se fait ressentir. Il y a eu une dispute entre deux enseignant-e-s concernant la propreté de la salle après le passage d'un des deux.

Surveillant-e-s….

Au même moment, les surveillants sont obligés d'assumer des responsabilités incongrues. Il y a une diffusion de la responsabilité par la solidarité au travail. La vie scolaire est au même étage que la loge et que les agents, en bas. Les profs sont en haut. Les agents ont donné leur salle de pause pour la bagagerie des élèves. Les agents font donc la pause dans les couloirs, à la loge ou dans une salle en étant plus lents. Comme tout ce *petit* monde passe par le même endroit, l'entrée, il n'est pas rare de les voir s'aider pour réaliser une tâche qu'ils ne peuvent décemment pas faire tout seul. Hier soir, « le café des parents » nécessitait de rassembler des chaises, *si possible confortables.* Il fallait le faire avant deux heures. La vie scolaire, jeune et robuste, et sous payée, s'emploie à aider la loge. Un véritable essaim se déploie pour mener à bien cette rencontre.

L'interphone sonne...

En même temps, je le disais, c'est l'entrée. Et à l'entrée d'un collège, l'interphone sonne. Et les mesures de sécurité sont si nombreuses qu'on n'ouvre pas comme ça un collège. La collègue de la loge assume toute seule ce barrage antiterroriste. « Vous êtes qui ? » « C'est pour quoi ? » « Non madame, il vous faut un rendez-vous ? » « Ah on ne m'a pas dit monsieur, je vais voir. » « Qui vous a dit ça ? Non c'est impossible. » « On a volé le portable de votre enfant ? Vous êtes énervé ? Eh bien allez à la police. ». Il y a l'inverse aussi, la loge doit appeler parce que les autres sont débordés. « Oui bonjour, il devait y avoir une livraison... », « Oui bonjour monsieur, votre enfant n'est pas venu chercher son diplôme du brevet. Pardon ? Il est en 5e ?! ah oui on m'a donné une mauvaise liste. Excusez-moi. » Parce que les *listes* d'élèves et de choses à faire s'amoncellent sur les bureaux.

Et puis les élèves...

Un autre essaim est dans ce hall d'entrée vous l'aurez deviné.. les élèves. Il y a le jeu d'essayer d'entrer à l'intérieur. Qui n'est même pas un jeu mais un naturel insoumis de l'adolescent qui n'encadre pas les règles. Il y a plusieurs raisons, et dans celui-ci de collège, des dizaines d'élèves sont collés à la vitre pour voir le tableau des professeurs absents, comme des abeilles devant une source de lumière. Les AED ont une mission de rabattage essentielle : « Dehors ! », « Non, dehors ! », « Qu'est-ce que tu fais là ?! » « QUIII t'a dit ça ? ». Pendant ce temps, la vie scolaire appelle tous les parents des élèves absents, à chaque heure car nous en sommes responsables. Aussi elle prévient les professeurs qui n'ont pas compris quelque chose, et D. sait qu'il y a de nombreuses choses qu'ils ne comprennent pas.

Les photocopieuses en panne...

Il y a aussi les clefs des salles, les photocopieuses qui marchent pas, les élèves exclus, les permanences à toute heure, les professeurs absents, les dossiers, les nouvelles idées « AED référent » pour chaque classe, les extérieur-e-s, les sorties, la cantine, les élèves qui se blessent, qui pleurent, qui ont un souci, qui sont tristes, qui sont fous, qui ont envie de vomir. Les parents énervés, conciliants, adorables, pressés, habitués. Les professeurs discrets, qui ne remplissent rien comme il faut, qui ne suivent pas les calendriers, qui oublient ça ou ça, qui demandent quelque chose, qui ne veulent pas attendre…

L'ouvrier qui passe...

Le plus drôle c'est le regard ou l'écoute de l'ouvrier-e qui passe. Pour les travaux divers et

variés des collectivités où il faut un « ticket » du rectorat pour *chaque* acte. Comprenez-bien : livrer un ordinateur et le monter, ce sont deux tickets. Le brancher, un troisième ticket. Dans ce collège nous faisons nous-mêmes, par solidarité ouvrière, il y a toujours quelqu'un pour dire à l'ouvrier, « laissez, montez pas, je vais le faire. » Le ticket n'a pas envahi les esprits, peut-être ? Et donc ces ouvriers attendent. Attendent que la personne dévolue à comprendre ce qu'ils viennent faire là se manifeste. Et ils observent. Et quasiment toujours ils trouvent ça bruyant un collège et semblent se dire que pour rien au monde ils n'échangeraient leur métier.

Enfin, les professeur-e-s…

Les arrêts maladies se succèdent. L'effectif de 30 élèves par classe épuise le sens du métier. On voit ceux qui s'agitent, on n'arrive plus à aligner deux idées tant nous sommes épuisés intellectuellement. *Fin décembre n'arrive jamais*. Les directives de l'établissement sont désarmantes. Il faut faire ci, ça. Amener les élèves à ce niveau-là. Faire des rapports d'incidents, subir. Faire des formations pour des nouveaux outils technologiques. Appliquer des projets personnalisés pour les élèves en difficulté. On ne sait plus où donner de la tête. On ne sait plus sortir de là. On ne sait plus dire non. Et pendant que nous étions en train de nous demander si faire grève un jour de brevet blanc (le brevet qui entraîne les élèves au brevet qui entraîne les élèves au bac) était mortel, une collègue s'exprima : «Je pense vraiment que le brevet blanc est anecdotique dans la vie des enfants».

Et là, on voit la tranchée…

Quelle idée irresponsable ! La principale fulmine. Elle sait que se fomente une grève en ce mardi 11 décembre. Un jour de brevet blanc ! Quelle irresponsabilité. Et pourtant, que pouvons-nous dire à part que « **l'irresponsabilité doit changer de camp** ». **Ce sont eux, eux qui font tourner les établissements comme ça que nous devons traiter d'irresponsables. Les enfants, la jeunesse méritent des adultes reposés, heureux, soucieux mais pas dociles. En un mot, face à tout ça... gréviste !!!**

SUD Education 31-65 au banc des accusé-e-s…

Suite au dépôt de notre préavis de grève dont nous reproduisons un extrait ci-dessous, nous vous livrons un aperçu de ce que ça a pu susciter chez certain-e-s collègues :

Extraits du préavis : « SUD Education 31-65 a déposé **un préavis de grève à compter du lundi 10 décembre et jusqu'au vendredi 21 décembre**. (…) **Un appel à la grève a été lancé par la coordination des lycées de Toulouse pour le mardi 11 décembre. (…) Nous vous appelons à rejoindre les lycéen-ne-s, les étudiant-e-s, les personnels, les salarié-e-s du privé et des services publics... et toutes celles et ceux qui sont en lutte actuellement pour une réelle justice sociale !** » SUD Education 31-65

Une collègue nous répond : « *Marine au pouvoir, vite!! Merci Sud! Irresponsable...* ». Dont acte ! il faudra juste qu'on nous explique et qu'on nous démontre de façon très argumentée, en quoi faire grève et occuper la rue pour plus de justice sociale ferait le jeu de l'extrême-droite…. Nous, on a beau chercher et se creuser les méninges, on ne trouve pas :-(

Autre message sympatique reçu concernant la grève comme outil de lutte :

« Bonjour, Pourriez vous trouver un autre moyen que la grève pour montrer notre mécontentement qui porte principalement sur notre pouvoir d'achat !!!! Soyez inventifs et créatifs ! c'est votre rôle ! Cordialement, …. ».

Là quand même, on a su répondre sans trop de difficultés :

« Bonjour, Nous avons bien reçu votre mail auquel

nous apportons les quelques réponses suivantes :
- le mécontentement qui s'exprime actuellement va bien au-delà de la question du "pouvoir d'achat" (qui, par ailleurs, pourrait nous réduire à n'être rien d'autre que des consommateurs si on se limite à ce point de vue). Il porte l'exigence d'une réelle justice sociale et du partage des richesses.

- **La grève est un droit acquis par les luttes** des générations précédentes, tout comme le salaire minimum, les congés payés, la sécu… Pourquoi oublier cette histoire populaire et les droits que d'autres ont arrachés pour nous ?

- l**a grève nous permet d'avoir du temps** pour nous réunir en AG, discuter et décider collectivement de nos actions (oui, soyons inventifs et créatifs grâce aux AG de grévistes !!), participer aux manifestations, notamment celles des lycéens actuellement… la grève n'est pas réservée à celles et ceux qui pourraient se la payer ! Nos collègues précaires (AED, contractuel-le-s, agent-e-s...) qui ont des salaires bien moindres que ceux des titulaires, sont souvent les premiers à se mobiliser et se mettre en grève !

On aurait aussi de belles leçons à prendre du côté des femmes de ménage des grands hôtels parisiens ou des travailleurs sans papiers du BTP qui utilisent cette arme, la grève, pour faire valoir leurs droits. Que risque-t-on nous, à utiliser ce moyen de lutte, sinon de perdre un jour de salaire ?

- il existe aussi un autre outil qui permet à chacun-e d'entre nous de faire grève, notamment à celles et ceux qui ont des petits salaires : cet outil, **c'est la caisse de grève,** qui passe par la solidarité. Il en existe sur certains lieux de travail, il suffit d'en mettre une en place dans votre école... Vous pouvez vous aussi être inventive et créative avec vos collègues !

Il y aurait sans doute encore beaucoup à dire sur toutes ces questions et notre local vous est ouvert pour en discuter. A noter aussi que nous n'avons pas de "permanents" pour assurer le fonctionnement de notre outil syndical. Nous sommes un syndicat de militant-e-s qui défendent l'auto-organisation des luttes. On ne se substitue pas à celles et ceux qui occupent le terrain et la rue. On leur fait confiance pour être inventifs et créatifs :-) Solidairement, SUD Education 31-65

Et puis, pour finir, on a aussi reçu ce verbatim qui nous a laissé, comment dire, un peu perplexes…. : « *Par votre appel à la grève demain vous ajoutez une couche à l'inconséquence des gilets dits jaunes qui sont en train de porter des coups très sévères à notre économie et en particulier les petits commerçants des centres-villes qui emploient beaucoup d'étudiants. Par votre inconséquence et celle des GJ vous allez un peu plus aggraver la situation de nos finances publiques qui dépend largement de ce que l'économie renvoie, je ne sais pas si vous êtes au courant mais les salaires des fonctionnaires la couverture sociale et une partie des retraites dépendent d'emprunts faits en particulier auprès d'étrangers (notamment les communistes chinois qui en feront pas de cadeaux), toute perte de crédibilité auprès de ces créanciers nous obligerait comme en Espagne a baissé rudement traitements des fonctionnaires et pensions de retraite. Par votre inconséquence et celle des JG c'est probablement le service public que vous allez mettre en péril avec une perte de croissance déjà estimée à 0,1%. Que peut-on faire de mieux pour nos étudiants? ils payent 150€ d'inscription par an aux EU ce serait 20.000€ et encore dans une université moyenne. Que peut-on faire de plus pour la santé des GJ? une opération de l'appendicite c'est 10.000$ aux EU gratuite en France. Quant aux actionnaires que vous prenez régulièrement pour cible,la plupart sont des fonds de retraite qui versent des pensions à de braves travailleurs notamment américains mais aussi français pour les complémentaires, ce sont des organismes de placement qui gèrent vos codevi, PEA compte d'épargne divers et autre sicav action. Alors oui il y a des gens qui galèrent en France mais l'Etat c'est à dire la collectivité nationale doit elle être responsable du sort de chacun? Pour des gens qui combattent l'ultra libéralisme je trouve cet argument cocasse par son ultra individualisme. Nous ne sommes plus une nation mais un pays où seules les revendications catégorielles comptent sans souci de leurs impacts collectifs. Je trouve cela triste. Ce vieux pays ne mérite pas cela* ».

Voilà voilà, c'était l'article « on se lache un peu, même si on lache rien » qu'on aurait aussi pu titrer, par exemple, « le grand n'importe quoi sur fond de période insurectionnelle de décembre 2018 »

18 DÉCEMBRE 18H

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANT-E-S

Nous, Collectifs de Sans-papiers et MigrantEs, Syndicats, Associations et Marche des Solidarités appelons à des manifestations et rassemblements dans tout le pays le 18 décembre à l'occasion de la Journée Internationale des MigrantEs.

Nous marcherons toutes et tous ensemble, contre la montée des nationalismes, des racismes et des fascismes qui s'étendent sur l'Europe et le monde.

Nous marcherons aux flambeaux en mémoire des dizaines de milliers de femmes, hommes et enfants mortEs sur les routes de la migration victimes des frontières et des politiques anti-migratoires des gouvernements des pays les plus riches de la planète et de leurs complices.

Nous marcherons pour en finir avec ces mortEs, pour la liberté de circulation et la fermeture des centres de rétention.

Nous marcherons contre l'idée que l'immigration crée du dumping social, pour la régularisation des sans-papiers et pour l'égalité des droits.

Nous marcherons pour la ratification par la France de la « convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille » adoptée par l'ONU le 18 décembre 1990 et qui vise à garantir l'égalité de traitement entre travailleurs français et immigrés.

C'est la précarisation générale, la remise en cause des acquis sociaux par les politiques d'austérité menées par nos gouvernants qui nourrissent les sentiments de mal-être et de repli sur soi dans la population. C'est en luttant ensemble que nous pourrons nous battre efficacement pour une société meilleure et égalitaire.

Toulouse, 18 heures, métro Jean Jaurès, Rassemblement aux flambeaux

Justice sociale, égalité des droits, liberté de circulation et d'installation...

… Solidaires 31 appelle à être dans la rue ce mardi 18 décembre pour la journée internationale des migrant-e-s.

Toulouse, 18 heures, métro Jean Jaurès, rassemblement aux flambeaux

UNITAIRE
DÉMOCRATIQUE

SUD Education 31-65
c/o SUD PTT 31
52 rue Jacques Babinet
BP 22 351
31053 Toulouse CEDEX 1
Tel/Fax : 05 62 14 66 74
Mél : sudeduc31@sudeducation.org

Bulletin d'adhésion/ré-adhésion
Année 2018 / 2019

SUD Educ 31-65 peut aussi syndiquer les personnels isolés du 82

NOM : …….…..…....
Prénom : ……...……..…..
Adresse personnelle : ……
……
Ville : .....
Code postal : .....
Tél : ……
Fax : ……
E-mail : ……..
pas de mail professionnel (ac-toulouse.fr ...)

Ancien-ne adhérent-e
Nouvel-le adhérent-e
Adresse professionnelle : .....
.....
Ville : .....
Code postal : .....
Tel : …….....
Fax : …….....
E-mail : …….....

Catérogie / statut :…….....
(instit, PE, MA, certifié-e, agrégé-e, ATOSS, ITARFF, contractuel-le...)

Échelon: …….……...….

le cas échéant, **matière enseignée :** .....

Fonction exacte (adj, ZIL, Brigade, AIS, TZR...):

…….....

Paiement des cotisations

1) **Paiement en une fois** *ou*

2) **Paiement fractionné en 3 ou 4 fois** (faire des comptes ronds) :
En envoyant **tous** les chèques ensemble, en mentionnant au dos des chèques : septembre 2018; janvier 2019; mars 2019 et juin 2019..
Le chèque de septembre correspond à la déclaration de revenus 2018 et les autres à celle de 2019.

Dans tous les cas, rédiger les chèques à l'ordre de :
SUD Education Haute-Garonne

Ne pas indiquer les centimes, inscrire des montants entiers

Merci de nous prévenir en cas de changement d'adresse.

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	6 €
+ de 600 €	15 €
+ de 750 €	27 €
+ de 900 €	45 €
+ de 1 000 €	54€
+ de 1 100 €	64€
+ de 1 200 €	75 €
+ de 1 300 €	87 €
+ de 1400 €	99 €
+ de 1 500 €	112 €
+ de 1600 €	127 €
+ de 1 700 €	142 €
+ de 1 800 €	158 €
+ de 1 900 €	174 €
+ de 2000 €	191 €
+ de 2 100 €	209 €
+ de 2 200 €	227€
+ de 2 300 €	246 €
+ de 2 400 €	266 €
+ de 2 500 €	287 €
+ de 2 600 €	309 €
Au delà, contactez-nous pour connaître le montant de votre cotisation.	

L'adhésion à SUD Éducation 31-65 est valable du 01er septembre /2018 au 31 août 2019